

CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE DES ENCRE D'IMPRIMERIE AUX INITIATIVES DE L'INDUSTRIE DU PAPIER, DE LA TRANSFORMATION DU PAPIER ET DE L'ALIMENTAIRE A LA REDUCTION DES HUILES MINERALES DANS LES EMBALLAGES EN PAPIER-CARTON

Un suivi, en Europe, d'emballages et d'aliments, a identifié une contamination par des huiles minérales, d'une série d'aliments emballés. Les huiles minérales sont largement utilisées, et se retrouvent dans les aliments de différentes façons qu'il convient d'examiner.

Les emballages alimentaires ont été identifiés comme l'une des sources de contamination dans les aliments. Par exemple, les huiles minérales peuvent migrer des papiers et cartons recyclés et d'impression à base d'huiles minérales sur la face de l'emballage non en contact avec les denrées alimentaires.

Plusieurs instances, incluant le Ministère fédéral allemand de l'Alimentation, l'Agriculture (BMEL) ont insisté sur le fait que l'ensemble de la chaîne de l'emballage alimentaire prenne les mesures nécessaires afin de réduire les niveaux d'huiles minérales dans les aliments. En complément, le BMEL est en train de préparer une législation dans le but de réduire les huiles minérales dans les matériaux au contact des denrées alimentaires fabriqués à partir de papier et carton recyclé.

A cet égard, les associations professionnelles européennes représentant les industries du papier (CEPI) et de la transformation du papier (CITPA) ont recommandé à leurs membres de n'utiliser que des encres d'imprimerie sans huiles minérales sur les papiers et cartons d'emballage. En outre, la Fédération allemande de « Food Law and Food Science » (BLL) a recommandé à l'industrie alimentaire – en complément des autres mesures – l'utilisation d'encres d'imprimerie spécifiques :

- Pour l'emballage alimentaire : des systèmes d'encres d'imprimerie qui ont été optimisés pour la faible migration
- Pour tout autre emballage : des encres d'imprimerie sans huiles minérales.

Pour permettre aux imprimeurs et aux transformateurs de respecter l'engagement de leurs associations industrielles respectives, EuPIA a recensé plusieurs options d'encres d'imprimerie suivantes :

- **Impression offset feuille**

Les deux types d'encres offset mentionnées ci-dessous sont formulées sans huiles minérales¹ et sont généralement sur base d'huiles végétales, d'esters d'huile végétale ou, dans le cas d'encres UV offset feuille, sur base de diluants et de résines réactives synthétiques.

¹ Dans le cadre de cette initiative, EuPIA définit l'huile minérale comme suit: les huiles minérales sont des liquides produites par raffinage du pétrole brut. Elles consistent en des mélanges complexes de molécules d'hydrocarbures de différentes tailles (de 10 à 30 atomes de carbone) dans lesquels les chaînes de carbone linéaires, ramifiés et / ou cycliques. Les types d'huiles minérales peuvent être caractérisés par leur teneur en structures paraffinique, naphthénique et / ou aromatique. Les huiles minérales classées comme cancérigènes ne sont pas utilisées par les membres de l'EuPIA en conformité avec la politique d'exclusion EuPIA.

- **Encres à faible migration pour emballage alimentaire**

Ces encres sont fabriquées conformément aux Bonnes Pratiques de Fabrication et sont optimisées non seulement à l'égard de la teneur la plus faible possible en huile minérale, mais aussi en substances migrantes non évaluées. Les matières premières étant spécifiquement sélectionnées, les niveaux en traces d'impuretés sont significativement plus faibles comparés à des encres standard.
Pour plus d'informations, merci de consulter la note EuPIA d'information client concernant l'utilisation des encres et vernis offset feuille pour la fabrication d'emballage alimentaire (www.eupia.org).
- **Encres d'impression classiques formulées sans huile minérale pour tous les autres emballages**

En général, la teneur en huiles minérales provenant des matières premières n'excède pas plus de 1%.
- **Impression en flexographie**
 - Les encres flexographiques pour papier et carton sont généralement à base d'eau ou UV, et sont donc exemptes d'huiles minérales.
 - Pour les applications en emballage alimentaire, les encres flexographiques spécifiquement formulées sont recommandées

EuPIA 2010-10-14
1^{ère} modification 2015-03-11
2^{ème} modification 2015-12-01